

Crédits: 24

Présentation

En bref

Ce programme est exclusif dans le réseau des universités québécoises.

Le programme est principalement centré sur le développement de la capacité de l'étudiant d'évaluer les besoins en matière de loisir, de culture et de tourisme dans leurs dimensions individuelles, organisationnelles et sociales en vue de mettre en place les moyens requis à leur satisfaction en tenant compte des éléments facilitants ou contraignants fixés par l'environnement pris dans sa plus large acception.

Ce programme comporte une orientation professionnelle et s'adresse à une clientèle diversifiée qui souhaite acquérir une formation fondamentale et interdisciplinaire en loisir, culture et tourisme. Il vise à développer les habiletés professionnelles nécessaires à la prise en charge d'une intervention ou à la mise en place d'un projet dans ces domaines. Il contribue à développer les habiletés intellectuelles qui permettent de percevoir les défis et les enjeux sous-jacents aux politiques publiques dans un contexte de mondialisation.

Objectifs du programme

À la fin du programme, selon que l'étudiant aura choisi ou non des cours dans un même champ de spécialisation, il pourra à divers degrés :

- Discerner et utiliser les concepts de loisir, culture et tourisme, et cerner les enjeux actuels à partir de questionnements pertinents à ces trois champs d'étude.
- Analyser les politiques de l'État, proposer et mettre en place les processus d'évaluation et de gestion requis par le système public.
- Reconnaître le rôle de la culture en tant que force directionnelle dans la production de la logique du sens et de l'identité, et mettre en place des modèles de gestion des établissements oeuvrant à la mise en valeur des arts, de la culture et du patrimoine.
- Comprendre les défis que pose le développement durable pour l'industrie touristique et connaître les moyens efficaces pour l'aménagement, la création et la mise en marché d'un service ou d'un produit touristique.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

La recherche dans le domaine

Pour de l'information sur les ressources professorales et la recherche, veuillez consulter le site du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent, dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : récréologie, loisir, culture et tourisme, communication, administration, psychologie, sociologie, éducation, ou toute autre discipline des sciences sociales, ou ;

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme peut se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Études hors Québec

Base universitaire

Être détenteur d'un grade de premier cycle universitaire (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation) ou avoir réussi une formation jugée équivalente par le comité d'admission obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 12/20 ou l'équivalent, dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes : récréologie, loisir, culture et tourisme, communication, administration, psychologie, sociologie, éducation, ou toute autre discipline des sciences sociales,

Le candidat dont la demande d'admission s'effectue sur la base universitaire et pour qui la moyenne cumulative pour les études de premier cycle se situe entre 11/20 et 12/20 verra son dossier étudié par le comité de programme. Il pourra se voir imposer des exigences particulières telles que répondre à un questionnaire ou se présenter en entrevue.

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Le candidat qui ne possède pas toutes les connaissances requises pour accéder au programme peut se voir imposer des cours d'appoint ou l'obligation de réussir un programme de propédeutique.

Modalités de sélection des candidatures

La PREMIÈRE ÉTAPE du processus consiste à évaluer le dossier d'admission. Ce dernier est constitué:

- du dossier universitaire;
- du curriculum vitae (pour les candidats issus du marché du travail)
- d'un questionnaire écrit portant sur certains aspects du projet de formation.

La DEUXIÈME ÉTAPE est l'entrevue. Cette dernière est facultative et s'applique lorsque le directeur du CPCS ou le comité d'évaluation désire obtenir un éclairage supplémentaire relativement au dossier d'admission.

Après ces deux étapes, le directeur du CPCS en loisir, culture et tourisme ou le comité d'évaluation se prononce sur l'admission du candidat relativement à:

- ses aptitudes aux études supérieures (examen du dossier universitaire et du curriculum vitae, s'il y a lieu);
- ses aptitudes à la recherche (dossier académique et curriculum vitae);
- ses aptitudes à suivre un cours de cycle supérieur spécialisé en loisir, culture et tourisme (dossier académique et curriculum vitae);

-
- la correspondance entre les objectifs professionnels et de recherche du candidat et les objectifs du programme (questionnaire);
 - la correspondance entre les intérêts professionnels et de recherche du candidat et les ressources humaines disponibles pour l'encadrement (questionnaire).

Après cette évaluation, le directeur du CPCS en loisir, culture et tourisme ou le comité d'évaluation, selon le cas, rend son verdict.

Structure du programme et liste des cours

Cheminement avec essai

(Cheminement: 1)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (3 crédits)

SLO6067 Séminaire de lecture: fondements et enjeux

Cours optionnels (12 à 15 crédits)

L'étudiant doit réaliser un minimum de trois crédits ou un maximum de six crédits parmi les suivants (trois à six crédits):

SLO6041 Méthodes de recherche quantitative appliquée

SLO6066 Méthodes de recherche qualitative appliquée

L'étudiant doit réaliser un minimum de neuf crédits et un maximum de douze crédits parmi ceux des blocs suivants (9 à 12 crédits):

Bloc 1: Processus d'évaluation et de gestion

SLO6049 Évaluation et élaboration des politiques publiques

SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques

SLO6068 Analyse des systèmes et évaluation de la qualité

Bloc 2: Dynamiques culturelles

SLO6042 Industries de la culture et de la communication

SLO6052 Le développement culturel

SLO6053 Culture et modes de vie

SLO6069 Gestion des arts et du patrimoine

Bloc 3: Tourisme et récréotourisme

SLO6036 Tourisme et développement durable

SLO6039 Planification touristique régionale et locale

SLO6047 Analyse sociale et culturelle de l'expérience touristique

Bloc 4: Développement des communautés locales

SLO6046 Marketing de projets dans l'entreprise récréative et touristique

SLO6054 Développement local

SLO6063 Participation publique et action citoyenne

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Avec l'autorisation du responsable de programme, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de trois crédits d'activités de premier, de deuxième ou de troisième cycle.

Crédits de recherche (6 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 6 crédits.

Cheminement avec stage

(Cheminement: 2)

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (3 crédits)

SLO6067 Séminaire de lecture: fondements et enjeux

Cours optionnels (18 à 21 crédits)

L'étudiant doit réaliser l'activité de stage suivante (six crédits):

SLO6065 Stage et rapport de stage de recherche ou d'évaluation en milieu de travail (6 crédits)

L'étudiant doit réaliser au moins une activité et au plus deux parmi les suivantes (trois à six crédits):

SLO6041 Méthodes de recherche quantitative appliquée

SLO6066 Méthodes de recherche qualitative appliquée

L'étudiant doit réaliser un minimum de neuf et un maximum de douze crédits parmi ceux des blocs suivants (9 à 12 crédits):

Bloc 1: Processus d'évaluation et de gestion

SLO6049 Évaluation et élaboration des politiques publiques

SLO6058 Gestion stratégique des organisations publiques

SLO6068 Analyse des systèmes et évaluation de la qualité

Bloc 2: Dynamiques culturelles

SLO6042 Industries de la culture et de la communication

SLO6052 Le développement culturel

SLO6053 Culture et modes de vie

SLO6069 Gestion des arts et du patrimoine

Bloc 3: Tourisme et récréotourisme

SLO6036 Tourisme et développement durable

SLO6039 Planification touristique régionale et locale

SLO6047 Analyse sociale et culturelle de l'expérience touristique

Bloc 4: Développement des communautés locales

SLO6046 Marketing de projets dans l'entreprise récréative et touristique

SLO6054 Développement local

SLO6063 Participation publique et action citoyenne

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Avec l'autorisation du responsable de programme, l'étudiant peut s'inscrire à un maximum de trois crédits d'activité de premier, deuxième, et troisième cycle.

Travail de recherche

Essai (6 crédits)

L'essai relié à un Diplôme d'études supérieures spécialisées constitue un travail portant sur un sujet précis lié à une intervention d'ordre professionnel en loisir, culture et tourisme. Dans un texte d'une cinquantaine de pages, l'étudiant doit élaborer une problématique dans laquelle il démontre qu'il peut réaliser un texte argumentatif, une synthèse personnelle où il développe un point de vue original qui prend appui sur une documentation scientifique appropriée. De nature théorique, ce travail doit présenter autant les éléments qui alimentent son point de vue que ceux qui le contredisent ou qui, simplement, soulèvent un nouveau questionnement. Cette démonstration doit reposer sur une analyse critique des différents auteurs et conduire l'étudiant à formuler des recommandations et une conclusion susceptibles de déboucher vers d'autres avenues de recherche ou de contribuer à la solution des problèmes de pratique professionnelle.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Le cours SLO6067 Séminaire de lecture : fondements et enjeux sert d'introduction au programme. L'étudiant doit s'y inscrire à sa première session.

Un étudiant ne peut être admis à la session d'été.

L'étudiant qui s'inscrit au stage ou à l'essai doit avoir réussi douze crédits de cours du DESS.

Poursuite d'activités hors-Québec.

L'étudiant qui veut se prévaloir de la possibilité d'étudier dans une université à l'extérieur du Québec peut le faire dans la mesure où il s'inscrit à temps complet et respecte les exigences suivantes :

- L'étudiant inscrit à temps complet, qui a réussi 9 crédits de cours obligatoires ou optionnels de son programme, peut suivre un maximum de 6 crédits dans une autre université à moins qu'il soit boursier de notre programme institutionnel de bourses de courts séjours à l'étranger, auquel cas 12 crédits de cours peuvent être reconnus.
- Les cours qu'il suit sont de niveau équivalant à ceux offerts à l'UQTR.
- Le programme d'études de cycles supérieurs dans lequel il s'inscrit comporte des objectifs semblables à ceux du DESS en loisir, culture et tourisme.

Toutes les activités du DESS font partie intégrante du cursus de la Maîtrise en loisir, culture et tourisme. Conséquemment, lorsqu'un étudiant décide de continuer ses études à la Maîtrise en loisir, culture et tourisme, il voit ses cours du DESS en loisir, culture et tourisme automatiquement reconnus par le registraire de l'UQTR.